

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

VIVE L'ARMÉE !

Eh ! oui : « Vive l'armée ! »

Qui donc prétendrait transformer en un cri de haine et de guerre civile ce cri patriotique et vraiment national ? L'armée, à qui donc n'est-elle point chère en France !

Dans le Parlement comme dans le pays n'y a-t-il pas une voix unanime, lorsqu'il s'agit de sa force, de son honneur ?

N'est-ce pas avec la même sympathie, le même enthousiasme que tous les français, dignes de ce nom, saluent son noble drapeau, le drapeau aux trois couleurs qui, — Lamartine le rappela un jour dans un mouvement de sublime éloquence, — fit le tour du monde en portant dans ses plis ces grandes idées de liberté, d'égalité, de fraternité humaine, dont les sceptiques peuvent sourire, mais qui restent et resteront, malgré tout, l'honneur et la gloire de notre patrie.

Est-il donc si loin, le jour où, lorsque notre pays ayant, au prix d'immenses sacrifices, de persévérants efforts et d'un travail ininterrompu, reconstitué l'armée nationale, le Président de la République, en remettant à nos régiments de nouveaux étendards pour remplacer ceux que les fautes et les crimes de l'Empire lui avaient fait perdre à Sedan et à Metz, rendit un hommage si éclatant à cette armée vraiment nationale, que la France forme de la meilleure partie d'elle-même, lui donnant toute sa jeunesse, c'est-à-dire ce qu'elle a de plus cher, de plus généreux, de plus vaillant, la pénétrant ainsi de son esprit et de ses sentiments, l'animant de son âme et recevant d'elle, en retour, ses fils élevés à la virile école de la discipline militaire, d'où ils apportent dans la vie civile le respect de l'autorité, le sentiment du devoir, l'esprit de dévouement, avec cette fleur d'honneur et de patriotisme et ces mâles vertus du métier des armes, si propres à faire des hommes et des citoyens ?

Où trouver une plus éloquente et plus juste apologie de l'armée, que dans ces paroles prononcées par M. Jules Grévy, le 14 juillet 1880, lors de la distribution des drapeaux ? Et combien de fois depuis lors, a-t-elle été exprimée par ses successeurs, sous une forme différente, mais dans le même esprit, cette pensée de confiance et d'espoir dans l'armée française ?

Et comment en serait-il autrement ?

L'armée, à cette heure, n'est-ce pas la nation elle-même, appelée tout entière à prendre place dans ses rangs pour la défense du sol natal ?

Prétendre faire de l'armée, contre toute vérité, une sorte de caste plus ou moins séparée du reste du pays, laquelle aurait des intérêts, des droits, voire même une sorte d'honneur à part, supérieur à celui des autres citoyens, ce n'est pas seulement commettre un anachronisme, c'est commettre une mauvaise action. Il y aurait là une atteinte des plus coupables à cette unité morale de la France, que lui envient ses pires ennemis eux-mêmes et qui, au jour du danger, serait notre force dans l'avenir

comme elle le fut dans le passé.

Comme on le rappelait naguère avec vérité, de toutes les fautes que commit le général Boulanger, dont quelques meneurs réactionnaires s'efforcent aujourd'hui de ressusciter la néfaste tradition, la plus grave, la plus dangereuse fut celle dont il se rendit coupable lorsque, faisant encore partie de l'armée, il s'efforça de s'y créer un parti et à mettre son grade au service de sa popularité.

Qu'arriverait-il demain si, entraînés par des excitations malsaines et factieuses, il se trouvait des généraux, des officiers, pour imiter cet exemple ?

Alors, ce serait la guerre civile, le déchirement de la France, peut-être la fin de la patrie.

Laissons donc l'armée à ses travaux, à ses devoirs. Ne l'introduisons davantage ni dans le Parlement, ni dans le prétoire. Tenons-la soigneusement à l'écart de la politique, sur le terrain, pour elle si ferme, si solide, si glorieux, de la défense nationale.

Oui, encore une fois, que le cri de « Vive l'armée ! » reste ce qu'il doit être : un hommage rendu aux soldats de la France, gardiens du droit, de la légalité, de la Constitution, ne connaissant d'autres ennemis que ceux de la France, tout entière unie dans une même pensée pour la défense de ses frontières et pour l'honneur de son drapeau !

C. R.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 12 février

M. le Président dit qu'il a reçu deux demandes d'interpellation sur l'affaire Dreyfus, de MM. Ernest Roche et Beaugregard et une 3^e demande d'interpellation de M. Cartelin sur l'exécution d'un ordre du jour voté par la Chambre.

Après quelques paroles du général Billot, la Chambre par 478 voix contre 72 ajourne à une date ultérieure la discussion des interpellations déposées.

On donne la parole à M. Henri Ricard pour développer son interpellation sur l'état actuel des tarifs de transport des vins par les chemins de fer.

MM. Turrel, Couybre, Chavoix interviennent dans la discussion et l'ordre du jour pur et simple accepté par le Gouvernement, est voté par 371 voix contre 70.

Séance du 14 février

On reprend le budget du ministère des finances. Le chapitre 93 est adopté avec une augmentation de 20.000 francs pour l'unification des retraites des ouvriers des manufactures d'allumettes.

MM. Munin-Bourdin et Rey demandent qu'on réduise l'achat des tabacs exotiques afin d'augmenter d'autant les achats de tabacs indigènes en étendant leur culture. M. Cochery promet d'augmenter le plus possible les achats de tabacs français et comme sanction de cette promesse la Chambre vote une augmentation de 1000 francs.

La Chambre vote à l'unanimité un crédit de 600.000 francs pour l'unification de diverses pensions civiles, qui pour la plupart sont des pensions d'instituteurs.

On discute ensuite assez longuement sur le budget de l'Imprimerie nationale et la séance est levée.

Sénat

Séance du 12 février

On continue la discussion de la loi sur les secours mutuels, à l'article 21.

On arrive sans débat à l'article 36 et la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

PROCÈS ZOLA

Pour la première fois, samedi, il a été question à la Cour, des dossiers secrets Dreyfus.

C'est le colonel Henry qui a donné à ce sujet de nettes explications.

On croit pouvoir assurer que le procès Zola sera complètement terminé jeudi ou vendredi.

Le procès Zola continue à passionner l'opinion publique. Hier la salle d'audience était comble comme les jours précédents.

La Cour a entendu MM. Jaurès, Bertillon, Hubbard, Yves Guyot, l'expert Teyssonnières, Trarieux, Charavay, expert, Pelletier, expert, Gobert, expert de la Banque de France.

Enfin après l'audition de MM. Conart, Belhomme experts diffamés par Zola, l'audience est levée.

Au banc des Jurés

Un fait important s'est produit qui n'a été remarqué par personne. Un des membres du jury, M. Leblond, s'était fait récuser pour cause de maladie et il avait été remplacé par un juré supplémentaire, M. Jourde.

Or, on affirme que ce M. Leblond n'est ni plus ni moins qu'un fournisseur de M. de Rothschild, d'autres disent même un de ses employés. Sur la liste du jury, il est inscrit ainsi : « Auguste Leblond, entrepreneur de couverture. » La vérité, c'est qu'au fond l'impartialité de ce juré avait été suspectée avec raison. Il était, en effet, acquis à la cause Dreyfus-Zola et son remplacement au banc des jurés est une véritable récusation par lui-même.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

A propos d'un cours d'adultes

Depuis quelques années on a fait, dans notre pays, de généreux efforts pour continuer l'œuvre de l'éducation populaire au delà de l'âge scolaire et les instituteurs ont fait preuve d'une bonne volonté digne des plus grands éloges.

Nous voudrions aujourd'hui détacher des pages écrites à ce sujet par un instituteur du Pas-de-Calais, quelques fragments suggestifs qui montrent comment ce maître comprend sa tâche et avec quelle ardeur il s'est livré à cette œuvre parfois difficile. Nous lui laissons la parole :

En recevant à ma soirée du 18 novembre 27 adultes de 13 à 28 ans, j'étais tout à la fois très enchanté de mon succès qui s'affirmait, mais aussi, il faut l'avouer, un peu perplexe et fort embarrassé.... Il fallait fixer, retenir autour de moi ce noyau de jeunes gens d'âges si différents, de goûts assez dissemblables. Je vous déclare sans honte que je n'étais pas très à l'aise.... Persuadé que l'enseignement des adultes doit être avant tout un résumé de connaissances immédiatement utilisables, je résolus d'établir nos programmes et notre emploi du temps de concert avec ma nouvelle famille. La chose ne fut pas facile au début. Nos jeunes gens étaient venus un peu par curiosité, un peu parce qu'ils avaient subi la fascination de la nouveauté, de l'entraînement, bien plutôt que par un besoin raisonné, une conviction arrêtée. Ils suivaient automatiquement le mouvement. Il s'agissait maintenant d'attiser ces bonnes volontés, d'allumer le feu sacré et d'utiliser ce travail inconscient

des esprits au profit de notre œuvre d'éducation populaire.

« Je n'étonnerai personne en déclarant que sur 27 adultes, je n'en découvris que trois qui eussent fait acte d'homme raisonnable, qui eussent une volonté, une idée de derrière la tête. Encore il fallut bien des escarmouches pour les amener à se découvrir ».

Et ici notre instituteur fait connaître en détail les trois auditeurs, l'un ouvrier mineur âgé de 28 ans, le second ouvrier laborieux, désireux de monter une petite épicerie, le troisième, cultivateur, désireux de compléter son instruction générale. Et il ajoute : « Trois adolescents ayant un but sur 27 présents ! C'était bien peu, c'était assez pour jalonner nos programmes pour être fixé sur le but à atteindre. »

Il convenait donc : 1° de donner par des révisions rapides des connaissances acquises à l'école, une place suffisante à la culture générale commune à tous.

2° de nous orienter plus spécialement vers les matières utilisables dans la localité : commerce, industrie et agriculture.

3° de faire une bonne part à l'éducation de l'adolescent par la conviction et par l'exemple.

Entretiens, causeries, devoirs tendant à pénétrer nos adultes, des qualités, des sentiments qui rendent l'homme fort, plus attaché à remplir ses devoirs dans la famille et dans la société.

Sans doute, ce programme était déjà bien vaste et pouvait à première vue paraître irréalisable. Je vous ferai remarquer qu'il ne s'agissait pas tant de le parcourir tout entier, que de faire un bon choix d'exercices et de devoirs pratiques : de donner de la variété, de l'attrait aux leçons ; et dans tous les cas, de porter tous nos soins à appliquer ce proverbe : « Fais bien ce que tu fais ».

Ne vous semble-t-il pas par cette citation déjà un peu longue, que voilà un instituteur plein d'entrain qui atteindra sûrement le but qu'il poursuit ?

N'est-il pas réconfortant de trouver dans notre pays des hommes de cœur qui consentent volontiers à s'imposer une tâche parfois très lourde pour rendre service à la jeunesse française ?

Nous pensons aux paroles de l'américain Channing : « Que les ouvriers, après l'heure du travail, se rassemblent dans une salle pour écouter des leçons faites sur l'histoire, les sciences, la morale.... J'y vois l'œuvre d'une ère nouvelle, où l'on comprendra que le premier objet de la société, c'est de fournir à tous ses membres, le goût du progrès et les moyens d'y atteindre ».

Ne ménageons pas nos encouragements aux hommes de bonne volonté, instituteurs, délégués cantonaux, professeurs bénévoles, qui, à des titres divers, sous forme de cours d'adolescents ou de conférences populaires cherchent à faire pénétrer l'instruction dans notre pays. Souhaitons-leur comme à ce brave instituteur du Pas-de-Calais, plein succès et bon courage.

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

Elections au Conseil général

Côte-d'Or

Canton d'Arnay-le-Duc : MM. Vallot, républicain, 1.459 voix (élu) ; Creusvaux-Proutat, républicain modéré, 860 voix.

Puy-de-Dôme

Clermont-Ferrand. — Une élection au

conseil général a eu lieu dans le canton de Saint-Remy-sur-Durolle. MM. Béchou, républicain progressiste, 1,902 voix (élu); Archimbaud, radical, 1,609 voix.

M. Cavaignac à Aurillac

M. Cavaignac a prononcé dimanche à Aurillac un admirable discours politique; on remarquait dans l'assistance MM. Bauduel, sénateur du Cantal, Vival, député du Lot.

Après sa conférence fort applaudie, M. Cavaignac a été accompagné jusqu'à son hôtel par la population qui l'a longuement acclamé.

Réunion démocratique

Dimanche à Châlons-sur-Marne, M. Darbot, sénateur de la Haute-Marne, a fait une conférence fort applaudie sur l'impôt sur le revenu. M. Léon Bourgeois présidait cette réunion à laquelle assistaient plus de 2,000 personnes.

A l'unanimité, un ordre du jour en faveur de l'impôt sur le revenu, et blâmant la politique du cabinet Méline a été adopté. La foule a fait à M. Bourgeois un accueil enthousiaste.

Conférences démocratiques

Dimanche à eu lieu, à Charenton, dans la salle des fêtes de la mairie, une réunion politique présidée par M. René Goblet, M. Goblet a prononcé un discours très applaudi sur la situation actuelle et les prochaines élections. Puis, M. Doumergue, député du Gard, a fait une conférence sur le bilan de la législature. Enfin, MM. Baulard et René Renoult ont prononcé des allocutions. L'assemblée a voté un ordre du jour hostile à la politique du ministère.

M. Camille Pelletan a fait à Avallon, devant un auditoire de 2,000 personnes environ, une conférence qui s'est terminée par le vote d'un ordre du jour contre le gouvernement. De nombreux députés, sénateurs et conseillers généraux de l'Yonne assistaient à cette conférence, parmi lesquels MM. Loup, Villetaun, Bienvenu, Martin, Bezine, Marlon. M. Camille Pelletan a été l'objet d'une ovation enthousiaste.

Manifestation patriotique

On écrit de Nancy : Une foule de plus de cinq mille personnes s'était rendue place Carrière et devant le palais du gouvernement pour assister à la retraite aux flambeaux. Le palais était illuminé. Après l'exécution de la *Marseillaise* et de l'hymne russe, accueillis par des cris de : « Vive la France ! Vive la Russie ! Vive l'armée ! » les tambours et les clairons battent et sonnent la retraite.

C'est aux cris mille fois répétés de : « Vive l'armée ! » que les diverses musiques se rendent à leurs casernes respectives.

Aucun incident ne s'est produit. Une grande animation règne dans les rues.

Manifestation

On lit dans le *Matin* : « A la sortie du lycée Janson de Sully, de jeunes élèves s'amuserent à manifester assez violemment; ils criaient : « A bas Zola ! A bas Dreyfus ! Vive l'armée ! » Deux d'entre eux se faisaient particulièrement remarquer par leur vigueur à pousser le cri de : « Vive l'armée ! » : Le jeune Caplain, fils du conseiller municipal de la Muette, et le jeune de Selves, fils du préfet de la Seine.

Des agents attirés par les cris et ne pouvant faire taire les manifestants s'élancèrent sur eux : le jeune Caplain, très alerte, put s'échapper, mais le fils du préfet de la Seine et quatre de ses camarades restèrent entre les mains des agents qui les conduisirent au poste. Le jeune de Selves ne voulut pas faire connaître son nom. On le garda; les autres furent relaxés et le fils du préfet passa la nuit au poste.

Ce n'est que le lendemain matin, qu'il fut relâché lorsqu'on eut établi son identité, son père ayant signalé son absence à son collègue le préfet de police.

Duel Henry-Picquart

L'*Aurore* et le *Siècle* confirment que le lieutenant-colonel Picquart a envoyé ses témoins au colonel Henry. Il va sans dire que la rencontre ne pourra avoir lieu qu'après la fin du procès.

Bonapartistes

Les comités plébiscitaires de la Seine ont tenu une réunion. A la sortie, les assistants ont crié : « Vive l'empereur ! Vive l'armée ! » La police est intervenue; une bagarre s'est produite. Une dizaine d'arrestations ont été opérées.

Encore Arton

Arton vient d'être ramené à Paris, en raison du procès Naquet, qui doit venir lundi prochain devant le jury de la Seine. Il a été écroué à la Conciergerie. Il porte le costume des réclusionnaires, est rasé, a les cheveux courts. Quel changement !

Exécution capitale

Samedi a eu lieu à Bastia l'exécution de Fazini, l'assassin de Guillichini.

Avant l'exécution, Fazini a demandé à faire des aveux et à ne pas être abandonné par l'aumônier. Après avoir fait ses aveux, Fazini a signé sa déclaration. En montant sur l'échafaud, le condamné a dit d'une voix ferme :

— Je demande pardon à Dieu et à tout le monde; je suis un grand pêcheur; j'ai été abandonné par tous, excepté par mes avocats. Pardon ! pardon !

Une minute après, justice était faite.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil de révision

La visite des conscrits étrangers au département du Lot, aura lieu à Cahors (hôtel de la préfecture), le jeudi 24 février courant, à 2 heures du soir.

LES TABACS

NOS EXPERTS

XVI

M. MASSIP LOUIS

Est propriétaire à Sabadel, canton de Lauzès. Il est âgé de 45 ans, brun et de haute taille. Il porte toute sa barbe qui est noire et mal soignée. C'est le type de l'homme primitif, affligé en plus d'une myopie excessive qui l'empêche de distinguer les objets les plus rapprochés — même avec des verres de circonstance —; mais il paraît que les myopes ont le toucher fin, délicat même. Ce serait, dit-on, une des raisons pour lesquelles on aurait, cette année, appelé M. Massip à expertiser le tabac de la 2^e période dans les magasins de Cahors.

Pour la première fois, nous aurons donc la bonne fortune de voir M. Massip à la table d'expertise et d'apprécier son doigté... délicat !

Malgré son infirmité il pourrait certainement damer le pion à beaucoup de ses collègues en expertise car il a à cœur, non seulement de faire bonne figure à table — mais de contenter tout le monde. — Y parviendra-t-il ? Nous l'espérons, car pendant les dernières journées d'hiver il se livrait à certains exercices dans ce but. Alors qu'il était seul dans sa chambre, il comptait les manques, les pesait, les examinait, les triait, les expertisait... En faisait-il des expériences, le brave homme... sur le blanc, le noir, le roux, le vert, sur le mélange, le sucrage, etc, mais après beaucoup de veilles passées il dit un beau jour : « Eureka ! »

Dès ce moment il part en campagne, de Sabadel à Cahors, de Cahors à St-Martin, de St-Martin à Sabadel, de Sabadel à Labastide-Murat, etc., à la rencontre d'un personnage influent voulant comprendre la cause qu'il essayait de soutenir avec énergie, courage et résignation.

L'administration toujours compatissante à l'égard des enfants... résignés voulut le rendre heureux en lui décernant une médaille d'une valeur de 10 fr. par jour, accompagnée du titre honorifique et tant convoité d'expert des tabacs.

Quels cris de joie à la réception de la nomination; Sabadel était dans l'allégresse; mais depuis, combien de graves problèmes hantent le cerveau de notre nouvel expert. Comment les résoudre ? Il voudrait savoir son parchemin à tous les diables; — mais la médaille, les services à rendre, la reconnaissance envers les amis le retiennent et il sera là, à l'heure voulue, en costume de travail pour prouver à tous que malgré tout il sait faire son devoir.

On est homme ou on ne l'est pas. M. Massip en est un, je le déclare, il est même conseiller municipal de Sabadel et il occupe le 4^e fauteuil au sein de l'assemblée communale.

Il a naturellement été élu sur la liste réactionnaire.

Est-ce à cela qu'il doit sa nomination d'expert des tabacs ?

A. DONNELLI.

CAHORS

Comité républicain démocratique

Réunion du 9 janvier 1898

Sur convocations lancées par M. Talou, sénateur, une cinquantaine de républicains étaient convoqués à une réunion qui a eu lieu dans une salle de la mairie le 9 janvier 1898, à 8 h. 1/2 du soir.

Trente républicains sont présents, trois se font excuser.

M. Talou explique le but de la réunion : Il est grandement temps que tous les républicains sincères, depuis les plus modérés jusqu'aux plus avancés, oubliant leurs mesquines rancunes pour former un seul et grand parti, celui de la défense de la République menacée par les ralliés et la réaction.

Aucune fraction du parti républicain ne pouvant espérer faire triompher son candidat avec ses seules forces, M. Talou a pensé, avec le Comité déjà existant, qu'il fallait faire appel au concours de tous les vrais républicains afin de constituer un comité de concentration républicaine.

Il propose à l'assemblée de nommer un bureau.

M. Périé s'étonne qu'un seul représentant du parti modéré soit présent.

M. Talou fait observer que tous les représentants de ce parti, MM. Relhié, François Roussel, Cayla, etc. ont été convoqués.

M. Périé se déclarant satisfait par ces explications on procède à la nomination du bureau qui est ainsi constitué :

- Président : M. Talou.
- Vice-Présidents : MM. Delpech, Delport, Guiraudies et Relhié.
- Trésorier : M. Daynard.
- Secrétaire : M. Coueslant.
- Secrét.-adjoint : M. Jean Parazines.

Tous les membres présents sont alors appelés à donner leur avis sur la situation politique actuelle.

Après une très longue discussion, il est décidé qu'un congrès sera appelé à se prononcer sur le choix d'une ou de plusieurs candidatures.

Le Comité et le congrès ne soutiendront d'ailleurs que le ou les candidats qui se prononceront nettement pour la concentration à gauche et qui accepteront de défendre une politique opposée à la politique du cabinet actuel.

Il reste entendu, du reste, que s'il y a plusieurs candidats le moins favorisé devra se désister en faveur de celui qui aura obtenu le plus grand nombre de voix.

Le Comité discutera dans une prochaine séance la question de propagande à la campagne et la question de convocation du congrès, laissant d'ailleurs au bureau le soin de prendre, d'ici là, les mesures qu'il croirait nécessaires.

Réunion du 15 février

Le dimanche 13 février 1898, les membres du bureau du Comité républicain et les

LE SEQUESTRE

PAR JULES DE GASTYNE

Première partie

IV

C'est à lui que ce dernier, alors tout enfant, avait été confié; c'est lui qui avait eu la gestion de la fortune paternelle.

Daniel Moore était mort à Paris, où il voyageait, d'une façon assez mystérieuse, au sortir d'un rendez-vous d'amour, car les Moore avaient toujours été de grands amoureux.

Presque tous les ancêtres de Daniel avaient eu des liaisons retentissantes, qui avaient fini d'une façon tragique.

Au moment où nous avons vu Thomas Moore venir en France, Samuel avait trente-trois ans. Il ressemblait un peu à son jeune frère, mais il était plus grand que lui, très maigre, ayant les traits osseux et beaucoup plus marqués que l'amoureux de Berthe. Un nez long, un menton proéminent, qui tendaient à se re-

joindre, donnaient à son visage l'aspect du visage cynique et dur de Polichinelle, sans la gouaillerie qui tempère la physionomie célèbre du mime. Les yeux étaient petits, tout ronds, très percants et froids en même temps, ayant l'éclat gris de l'acier.

L'aîné des Moore était cruel, ambitieux et avare. Il regardait d'un plus mauvais oeil son jeune frère, qui lui enlevait ainsi une partie de la fortune qu'il s'était habitué à regarder comme sienne et à gérer dans son intégrité.

Un an ou deux avant le voyage de Thomas à Paris, Samuel avait un jour, amené chez lui une femme grande et maigre comme lui, très blonde ayant de grands yeux d'un bleu vert, aux traits réguliers et beaux, mais aussi d'une physionomie repoussante plutôt qu'agréable.

Elle s'installa chez Samuel Moore comme chez elle, et, en quelques jours devint la véritable maîtresse du logis.

Dès son entrée dans la maison, elle avait jeté sur Thomas un regard oblique, et le jeune homme l'avait entendu murmurer tout bas à Samuel :

— C'est le frère ?

L'aîné avait incliné la tête. Alors elle s'était efforcée de sourire et de paraître gracieuse, mais son sourire avait eu toutes les apparences d'une grimace et son affabilité d'une hypocrisie.

Il y avait longtemps que Samuel et elle se connaissaient, que Thomas avait entendu parler de leur liaison; mais jusqu'ici la maîtresse n'avait pas encore franchi le seuil de la maison

paternelle.

Thomas venait alors d'achever ses études. Il prétextait qu'il avait besoin de voyager pour compléter son éducation.

Il demanda de l'argent à son frère et partit pour les Indes, puis pour l'Amérique.

A son retour, au lieu d'aller à Londres, il s'arrêta à Paris.

Samuel lui envoyait régulièrement les revenus auxquels il avait droit, et comme ces revenus étaient considérables, il menait une existence fastueuse.

Le jeune homme avait foi dans la loyauté de son frère, mais il ne se doutait pas que chaque somme qu'il recevait soulevait une tempête de l'autre côté de la Manche.

La femme blonde que nous avons vue entrer en conquérante dans la demeure des Moore avait fait du chemin, depuis le départ du cadet dans l'esprit de l'aîné. Elle avait amené ce dernier à épouser son animosité, à penser comme elle, à obéir à tous ses caprices et à subir toutes ses passions...

Elle se faisait appeler miss Hatson... Juana Hatson, pour se donner une apparence anglaise; mais on ignorait, Samuel comme les autres, qu'elle était sa véritable origine.

Quand Samuel l'avait connue elle venait de débiter sur un petit théâtre de Londres sans grand succès, la scène ayant mis plutôt en relief sa beauté que ses talents.

Samuel Moore s'en amouracha aussitôt follement, comme les Moore s'amourachaient des femmes.

Un soir, à sa sortie du théâtre, elle le trou-

va devant elle, pâle comme un spectre, frissonnant des pieds à la tête, les yeux luisants comme des clous de diamants.

Elle eut peur et fit un mouvement de côté pour l'éviter.

Mais il lui prit la main qu'il broya presque et la ramena brutalement à lui.

— Ne me fuyez pas, restez.

Elle poussa un cri de douleur et tenta de fuir.

Elle était retenue dans ses doigts comme dans des doigts d'acier.

— Je vous aime, murmura l'inconnu à son oreille, et nul pouvoir humain ne vous arrachera de mes mains.

Elle eut encore un geste effrayé.

— Mais, bégaya Juana.

— Je suis riche, reprit la voix, plus riche que vous ne pouvez le souhaiter. Aucun des désirs que vous pourriez faire ne restera inaccompli.

Elle essaya encore de se dégager.

— Laissez-moi, monsieur, je ne vous connais pas.

— Je suis Samuel Moore fils, de Daniel Moore.

— Samuel Moore, fils aîné de Daniel Moore ?

Elle s'agita épouvantée.

— Laissez-moi fuir !... bégaya-t-elle.

— Pourquoi ?... Est-ce mon nom qui vous effraye ?

— Peut-être.

— Vous le connaissez donc ?...

Elle inclina la tête.

(A suivre).

membres de la presse républicaine se sont réunis dans une salle de l'hôtel de ville pour examiner à nouveau la situation politique en vue des prochaines élections législatives.

Etaient présents : MM. Talou, Delpont, Delpéch, Guiraudies, Brunies, Dissès, Bergon, Delpérier, Jean Parazines et Coueslant.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière réunion.

Il est décidé tout d'abord, que l'on n'examinera la question que dans l'hypothèse où il n'y aura qu'une seule circonscription, la seule probable. Il est d'ailleurs incontestable que l'organisation serait simple et rapide s'il y avait deux circonscriptions.

M. Talou dit que nous devons surtout nous préoccuper de trouver au plus tôt un candidat pour le lancer le mieux possible et le plus rapidement possible.

M. Delpont répond, que s'il a bien compris, on cherche un candidat pouvant rallier sur son nom les suffrages de tous les républicains.

Après discussion, il est reconnu que cette solution, évidemment fort désirable, paraît impossible. Les deux fractions du parti républicain tiendront à se compter au premier tour. Nous devons donc faire tous nos efforts, tout en défendant nos idées, pour rendre la concentration possible au second tour.

Cette concentration peut être facilitée par l'attitude des journaux qui devrait être absolument courtoise et qui de part et d'autre devraient s'abstenir d'attaquer les candidats qui accepteraient notre programme.

On observerait donc une neutralité bienveillante à l'égard du candidat modéré, acceptant ce programme.

Ce candidat prendrait d'ailleurs l'engagement d'honneur de se désister au second tour en faveur du candidat avancé s'il avait moins de voix que ce candidat avancé. Ce dernier prendrait, de son côté, un engagement analogue.

Enfin, si au cours de la période électorale, les journaux modérés attaquaient le candidat avancé, nous reprendrions notre liberté d'action; les journaux avancés, tous représentés à la réunion, prennent d'ores et déjà l'engagement de ne pas attaquer le candidat modéré qui acceptera notre programme.

Chaque fraction du parti fera donc auprès de ses candidats possibles, les démarches qu'elle croira nécessaires.

Il est décidé, par suite, que les représentants du parti avancé enverront immédiatement une délégation auprès de M. Costes, maire de Cahors, pour lui offrir la candidature.

La séance est suspendue. A la reprise, il est rendu compte du résultat de la démarche.

M. Costes déclare qu'il ne sera pas candidat au cas où l'arrondissement n'aurait qu'un député, mais au cas où les deux circonscriptions seraient maintenues, il réserve sa liberté d'action.

En présence de cette réponse, il est décidé que des démarches seront faites auprès de M. Planacassagne pour lui offrir la candidature.

Concert

Dimanche soir a eu lieu au théâtre le concert offert par l'orphéon de Cahors à ses membres patrons.

Il a été réussi de tous points et nous devons, sans réserve aucune, féliciter bien vivement le président de la société, les organisateurs, l'excellent chef de l'orphéon auquel revient une large part du succès de la soirée et tous les artistes sans exception.

M. Barreau a dirigé ce long et beau concert avec sa maestria et son autorité incontestée.

Le public a suivi avec infiniment d'attention et de plaisir l'exécution du programme fort bien composé.

Nous voudrions donner un compte-rendu détaillé de cette excellente soirée, mais outre que la place nous ferait défaut aujourd'hui, nous craindrions si nous félicitions l'un après l'autre et comme ils le méritent les artistes-amateurs, d'être rapidement arrêté dans notre énumération par le défaut de qualificatifs élogieux.

Bornons-nous donc, en présence de la... pauvreté de notre langue sur ce point! à dire que de chaleureux braves ont accueilli les exécutants, MM. Frécheville, Rossignol, Chapard, Heilles, Aubran, Rollés.

Nous devons une mention spéciale cependant à MM. Labedan, Arnaudet qui a mis la salle en délire et qui a dû répandre maintes et maintes fois aux appels enthousiastes du public, Dellard, qui a retrouvé dans l'Africaine, le succès légitime auquel il est habitué, à Mlle Soulié, dont la voix remarquablement claire, juste, la diction extrêmement nuancée ont émerveillé le public, à Mlle Brunet dont l'émotion a peut-être paralysé quelque peu les moyens d'action, mais qui a obtenu de très légitimes et très nombreux bravos; à M. Kerval enfin, le comique impayable qui a cependant le défaut de ne pas varier suffisamment d'un concert à l'autre, son désopilant répertoire; mais qui a soulevé des rires sans fin: il lui faut si « peu de chose pour s'amuser » et amuser les autres!

La soirée a pris fin par le Chœur des Romains d'Hérodias, brillamment enlevé et vivement applaudi.

Quand nous aurons mentionné de quelle magistrale façon l'orchestre a interprété la Marche du Tannhäuser, il nous restera simplement à constater que la salle était archi comble, et à remercier une fois encore les organisateurs pour cette charmante soirée.

Bal de charité

2^e liste

MM. Lafon; M^{me} Cavaignac; Robert Périé; Desprats; Laguarrigue, bâtonnier de l'ordre des avocats; Munin-Bourdin, 50 fr.; Fournié, notaire; Calmon-Maison, cons. gén.; Planacassagne, rec. part.; Clary, docteur; Lascazes, notaire; Bras, vétérinaire; Louis Izarn, ancien magistrat; de Flaujac Jules; Favard, insp. d'académie; Billières Jules, anc. avoué; M^{me} Tarayre, 20 fr.; Guy de Begerac; Vigne; Mazières; Coueslant; Reilhé, cons. gén.; Ichès; de Monzies; Deleros; Bonnard; Truchy; Delrieu; Parvieux; Gelly, dir. des contr. directes, 20 fr.; Huggens, dentiste; Agar, notaire; Bouzerand, tapissier; Soulié, cons. municipal; l'Express du Midi; Connetable, ing.; Lagarde, conducteur; Massoubie, lieutenant; de Gaudusson; D^e Cassan, 7^e de ligne; Gelis, docteur; Besse, avocat; Dujaire de la Rivière; Bourget, dentiste; Bousquet Caprais, conseiller municipal; Cambornac Louis; Panouze, commissaire de surveillance; Le personnel du collège de jeunes filles, 20 fr.; Feyt; Garnier; Caviolle-Dumoulin; Dauchez; Dardignac, direct. des contributions indirectes; Roussel, conseiller d'Etat, 20 fr.; Larnaudie, com. de gendarmerie; Armand, entreposeur des tabacs à Souillac; Vignes, inspecteur des cont. indirectes; Louis Roques, rentier.

Acte de probité

Le 12 courant, jour de foire à Cahors, le nommé Roques Pierre, propriétaire au Masuc, commune d'Arcambal, ayant trouvé trois porte-monnaie pliés dans un journal, en a fait le dépôt au bureau de police où ils sont tenus à la disposition de l'ayant-droit. L'un d'eux renferme une certaine somme.

Foire du 12 février

La foire du 12 février, favorisée par une belle journée, a été assez importante.

Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Boeufs gras, de 29 à 31 fr. 50 les 50 kil.-attelages, de 500 à 600 fr. la paire; porc; gras, de 40 à 44 fr. les 50 kil. Il y a une légère baisse sur les jeunes moutons gras, 0.60 le kil; agneaux de 0,65 à 0,70.

Halle. — Blé, 25,25 l'hect.; maïs, 12 fr.; pommes de terre, de 4 à 5 fr. les 80 litres.

Marché. — Volailles grasses, de 0,70 à 0,75 le 1/2 kilo; dindes, 0,60; lapins, 1,25 à 2 fr., œufs, de 0,70 à 0,75 la douzaine; truffes, 6,50 à 7 fr. le kilo.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 17 ET 20 FÉVRIER 1898

Les petits troupiers (Allegro) Auvray.
Le Domino Noir (Ouverture) Auber.
Gavotte Stéphanie Czibalka.
Sigurd (Grande Fantaisie) Reyher.
Marche de Lohengrin Wagner.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 (Allées Fénélon).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 12 au 15 février 1898

Naissances

Salvât, Pierre-Francis-Fernand, rue du Four Sainte-Barbe, 18.

Périé, Marguerite-Jeanne-Marie, Boulevard Gambetta, 24.

Publications de Mariages

Péret, Paul, employé des Contributions Indirectes et Rabeau, Louise-Madeleine-Rose, à Rezé, (Loire-Inférieure).

Mariages

Montet, Jules, cultivateur et Cammas, Joséphine, lingère.

Décès

Chaudrut, Marie-Joséphine, V^e Terret, 73 ans, rue Nationale, 6.

Cazaly, Jeanne-Marie-Madeleine, 15 mois, rue Fénélon, 4.

Lajeunie, Marie, épouse Rougié, 35 ans, rue des Boulevards, 8.

L'abondance des matières, nous oblige à renvoyer au prochain numéro notre feuilleton, « Le cocher 606 ».

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÉVÊQUE. — Convocation du Conseil municipal. — Le Conseil doit se réunir dimanche prochain pour tenir la session de février. Il paraît que nos édiles seront appelés à donner leur avis sur le projet d'érection en commune de la section de Courbenac-Issudel.

On dit aussi que les habitants de la section de Loupiac, veulent également demander à s'ériger en commune.

Cette séance pourrait bien attirer un certain nombre d'électeurs, curieux de voir les suites de cette affaire.

St-MARTIN-LABOUVAL. — Nous croyons savoir que c'est jeudi 17 février, que comparaitra devant le tribunal correctionnel de Cahors, le sieur D. inculpé de vol.

Plusieurs personnes de notre localité ont été citées, en effet, pour se rendre au Palais de justice, le jeudi 17 février à midi et demie.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Isabelle Rouquet, veuve Masbou, ménagère à Figeac, est inculpée de détention d'allumettes de fraude; elle ne comparait pas. Le tribunal la condamne par défaut à 100 fr. d'amende et prononce la confiscation des allumettes saisies.

Jean Bousquet, né à Sainte-Croix (Aveyron), sans domicile fixe, comparait sous l'inculpation de colportage d'allumettes de fraude: 600 fr. d'amende.

Alphonse Oliivié, âgé de 30 ans, terrassier à Satnt-Sulpice, inculpé de vol de blé, est condamné à huit jours d'emprisonnement.

Louis-Justin-Hilarion Lacaze, âgé de 26 ans, cultivateur à Larnagol, coups et blessures volontaires: 60 fr. d'amende.

M. Cavaignac à Figeac. — Hier, comme nous l'avons annoncé, M. Cavaignac était de passage à Figeac.

Il a été reçu par la municipalité, nos trois sénateurs et M. Vival.

Un punch d'honneur a été offert à l'ancien ministre de la guerre qui a été vivement acclamé par toute la population.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de notre ville se réunira aujourd'hui mardi 15 février, à 8 heures du soir.

Objet de la séance: Réparations au champ de foire; collège; soutiens de famille et autres affaires urgentes.

Conférence. — Comme nous l'avons annoncé, M. Rigaldies, professeur de philosophie au collège de Figeac, a fait dimanche, dans la salle de la Miséricorde, une conférence publique sur « les dangers de l'alcoolisme ». Un grand nombre de personnes y ont assisté. Le conférencier a développé son sujet avec un talent remarquable. Il a été très fréquemment applaudi.

St-CÉRÉ. — Juges de paix. — M. Coulom juge de paix à St-Laurent-de-Neste, est nommé à St-Céré en remplacement de M. Lacroix nommé à Fleurance (Gers).

M. Lacroix a su conquérir par son caractère droit et franc l'amitié d'un grand nombre de personnes, et tout le monde à St-Céré regrettera en lui un excellent magistrat, un vaillant républicain.

Nous adressons à M. Lacroix l'expression de nos vives sympathies.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Arrestation. — Le nommé Pierre L..., sans profession, ni domicile fixe, a été arrêté par la police sous l'inculpation de mendicité.

L... a été écroué à la prison de notre ville en attendant sa comparution devant le tribunal correctionnel.

CONCORÈS. — Un phénomène. — D'après certains pessimistes, la race française dégénère chaque jour. On ne voit plus ces fortes corpulences, ces biceps phénoménaux qui procuraient à nos aïeux gloire et respect.

Heureusement pour notre honneur, nous pouvons encore présenter quelques jolis échantillons de forte carrure. Ainsi on peut voir à Concorès une fillette (!) de douze ans qui atteint le poids respectable de 90 kilogrammes.

Cela ne paraît la gêner nullement et il est fort probable qu'elle ne s'arrêtera pas encore. Amen.

La Revue de France

La Revue de France sans cesse plus curieuse, publie dans son dernier numéro. « Au fil de l'eau » par Andrée Theuriot, de l'Académie française, « Verlaine intime, » d'après d'intéressants documents inédits recueillis par Charles Donos, gendre de l'éditeur Vanier, la suite de « l'Évolution de la Chanson française, » par Jean Bach-Sisley; « En métal de Corinthe, » quatre sonnets du maître poète Sébastien-Ch. Leconte; une fort belle étude de l'œuvre d'Alphonse Daudet, par Adrien Chevalier; d'attachants « souvenirs d'Egypte, » par Ichan d'Ivray; « Un chapitre d'histoire sociale, » par A. de Malrace, des nouvelles, critiques et poésies par Emile Blémont, A. Derrien, Paul Peltier, F. Berge, etc... Faut-il signaler encore les délicieuses illustrations de Georges d'Espagnat, Raoul Thomen, E. Gros, Edmond Rocher, J.-M. Barbey, etc.

La « Revue de France » qui est certainement l'une des plus originales publications actuelles, est en vente, dans les principales librairies et les gares de chemins de fer. Un spécimen est envoyé franco sur demande adressée 55, Avenue de la Bourdonnais, Paris.

En vente à Cahors, librairie Girma.

BULLETIN FINANCIER

La bourse continue à montrer un caractère de fermeté notable et cela malgré les préoccupations de la situation actuelle.

Le 3 0/0 se traite à 103,65, le 3 1/2 0/0 à 106,62.

Nos Sociétés de Crédit sont l'objet de demandes très suivies. Le Crédit Foncier à 665; le Crédit Lyonnais à 825; le Comptoir National d'Escompte à 585 et la Société Générale à 544.

Le Suez vaut 3430.

Sauf l'Extérieure qui s'inscrit à 61 1/2 avec tendances lourdes, les autres fonds étrangers ont de bonnes allures.

Au comptant, les obligations des Chemins de fer Economiques sont en hausse à 475.

L'action Bec-Auer se négocie à 710 et 700.

Les actions de la société Chaussures « Incroyable » se sont avancées à 200, en raison du paiement du coupon trimestriel de 3 fr.

En banque, les actions de la Société Continentale d'Automobile sont recherchées à 130.

L'Assurance sur la Vie

La Nationale Vie, publie chaque année un compte-rendu détaillé d'après les modèles imposés par décret. Ce compte-rendu permet au Gouvernement et à toutes les personnes compétentes de se rendre compte de l'excellent fonctionnement de cette Compagnie.

Conservateurs! tous les malades le sont. Que n'a-t-on pas tenté de créer, pour supplanter les Pilules Suisses? Rien n'a réussi, les disciples de ce remède si populaire savent par expérience que, dans ce genre, il n'existe rien de meilleur que ces Pilules.

LE JOURNAL DU LOT est en vente à Cahors :

Chez M. CHAVARROCHE, buraliste, boulevard Gambetta.

M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

OUTILLAGE
INDUSTRIEL D'AMATEURS
MACHINES & OUTILS MACHINES à DÉCOUPER
DE TOUTES SORTES pour la Mécanique et la Menuiserie, Outils Français, Anglais et Américains pour tous usages.
TARIF-ALBUM, franco: 0,75. TARIF-ALBUM, franco: 0,75.
Les deux Tarifs 450 Pages, 1300 Gravures, Franco: 1,25.
A. TIERSOT, Constructeur Bⁿ, 16, Rue des Gravilliers, Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 05	103 70
3 0/0 amortissable.....	101 80	102 05
3 1/2 0/0 1894.....	106 65	106 72
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	502 50	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1896.....	91 10	91 10
Madagascar 6 0/0, 1887.....	91 10	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	112 95	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	104 70	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	109 30	—
— Daira-Sanieh (20 fr.).....	106 70	—
— Privilégiée (500 f. cap.).....	104 25	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	107 —	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	—	—
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	—	—
Italie 5 0/0 (1.000 f. de rente).....	93 60	93 65
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	20 55	—
Roumain 5 0/0 1875.....	105 —	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	104 10	—
— 4 0/0 1880.....	104 —	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	105 25	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	105 —	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	104 25	—
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	96 20	96 20
— 3 1/2 0/0 1894.....	102 60	—
Turc, série D.....	22 55	22 57
Ottomanes priorité (500 f.).....	—	469 —
Douanes ottomanes (500 f.).....	495 —	490 —
Banque de France.....	3515 —	—
Banque Paris et Pays-Bas.....	942 —	940 —
Comptoir national d'escompte.....	583 —	583 —
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	665 —	667 —
Crédit indust. et commercial.....	604 —	—
Crédit lyonnais.....	827 —	827 —
Société de Crédit mobilier.....	53 —	—
Société générale.....	544 —	—

Chemins de fer et Ville de Paris

	COMPTANT Cours du jour
Chemins de fer département. (t. bleus).....	475 —
— (t. rouges).....	470 —
Est-Algérien, 3 0/0.....	476 50
Est, 3 0/0.....	476 50
— nouvelles, 3 0/0.....	483 —
Midi, 3 0/0.....	475 —
— nouvelles, 3 0/0.....	483 —
Nord, 3 0/0.....	482 50
— nouvelles, 3 0/0.....	493 —
Orléans, 3 0/0.....	481 25
— 1884, 3 0/0.....	482 75
Ouest, 3 0/0.....	484 —
— nouvelles, 3 0/0.....	482 —
Ouest-Algérien, 3 0/0.....	473 —
Paris-Lyon-Méditerran. (fusion).....	483 35
— nouvelles, 3 0/0.....	476 —
Sud de la France, 3 0/0.....	462 50
Ville de Paris 1855-60, 3 0/0.....	—
— 1865, 4 0/0.....	573 —
— 1869, 3 0/0.....	433 —
— 1871, 3 0/0.....	418 50
— 1871, quarts remb. à 100 f.....	—
— 1875, 4 0/0.....	587 50
— 1876, 4 0/0.....	583 —
— 1886, 3 0/0.....	409 —
— 1886, quarts remb. à 100 f.....	101 75
— 1892, 2 1/2 0/0 remb. 400 f.....	—
— 1892, quarts remb. à 100 f.....	103 —
— 1894-96, 2 1/2 0/0, r. 400 f.....	402 —

Bibliographie

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :
Le docteur Péan (Gaston Jouglu). — Le nouveau pont de la Compagnie de l'Ouest sur la Seine (P. Crépy). — Choses coloniales (I. Chesse). — Bizarries de la nature, (Armand Leyritz). — Le seigneur de long mécanique (Max de

Nansouty). — La cuisine électrique (Gaston Jouglu). — Matériel confortable (Max de Nansouty). — Végétations exubérantes (Daniel Bellet). — La race de pur sang (Richard Cross-Country). — Abattage des arbres par l'électricité. — Revue des Inventions : Nouveau perforateur de chèques à chiffres colorés. — Le cinématographe appliqué à l'astronomie. — La préparation des solutions photographiques. — Caletière à manche mobile. — Chronique. — Revue des Journaux. — Académie des sciences (Georges (Petit)). — Cyclisme et automobilisme : Voiture électrique Elieson. — Bicyclette à roues parallèles. — Guidon pliant. — Garage américain Eureka. — La chaîne Sainte. — Sifflet automatique pour bicyclette. — Echos d'Angleterre (Paul Hardy).

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.
Un numéro 0 fr. 35
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

AVIS DE LA COMPAGNIE

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a consenti, sur la demande du Commissariat général de l'Exposition, une réduction de 50 % sur les prix de ses tarifs généraux et spéciaux, avec minimum de 2 centimes par tonne et par kilomètre, pour le transport des matériaux destinés à la construction des palais, pavillons et autres ouvrages que l'Administration de l'Exposition de 1900 édifiera en vue de cette Exposition.

Les intéressés devront s'adresser au Commissariat général de l'Exposition pour faire ramener, par son intermédiaire, à ce taux de réduction, les prix qui leur auraient été réclamés pour ces transports.

Fêtes du Carnaval 1898

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, les billets d'aller et retour à prix réduits, prévus par le tarif spécial G. V. n° 2, qui seront délivrés les samedi gras, dimanche, lundi et mardi gras (19, 20, 21 et 22 février), seront valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains de la journée du mercredi des Cendres (23 février).

Ces billets conserveront leur durée de validité lorsqu'elle expirera après le 23 février.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

PRIME MUSICALE GRATUITE

lecteurs du Journal du Lot, découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais ; vous recevrez gratis et franco un joli morceau de musique pour piano).

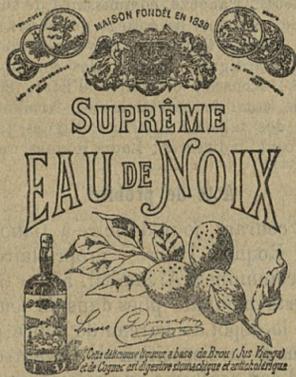
MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUIÉ PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.



LOUIS DENOIX A Brive la Gaillarde
1^{re} Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or.
2^e Exposition Universelle Bordeaux 1895, Méd. Argent.
3^e Exposition Nationale Périgueux 1896, Médaille Or.
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.

VINS DE TOUTE PROVENANCE

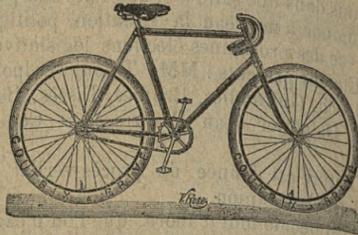
SPECIALITÉS :

Anisette et Liqueurs superflines
Sirops garantis
Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lacoste)
double-orange et triple-sec

Echantillons sur demande

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOURSE D'OR

H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

ELECTRICITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

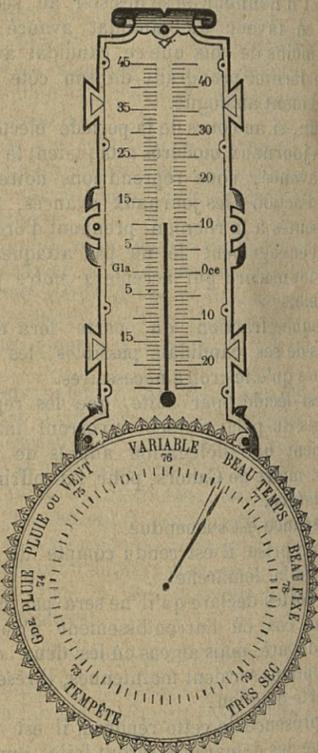
Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par

MM. les Oculistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 0.5
Id. maxima de la veille : 9.5
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

12 PRESSES — UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETIRATION —

SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES

EN TOUS GENRES

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

BROCHURES, THÈSES

CATALOGUES

MÉMOIRES

ACTIONS, OBLIGATIONS

MANDATS

IMPRIMERIES A. COUESLANT
LE VIGAN (Gard)
(ANCIENNE IMPRIMERIE L. LAYTOU)
1, Rue des Capucins
Le Journal du Lot (tri-hebdomadaire)

Circulaires

PROSPECTUS

TÊTES DE LETTRES

FACTURES, ENVELOPPES

CARTES DE VISITE

LETTRES DE FAIRE PART DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS

BORDEREaux, ÉTIQUETTES, PRIX-COURANTS

AFFICHES en NOIR et en COULEURS de TOUTES DIMENSIONS

BROCHAGE, — NUMÉROTAGE, — PERFORAGE, — CLICHAGE

1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
25 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long
0,006 millimètres au petit bout.

Sous presse :

10^e ÉDITION DE

Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.
Prix : 3 fr. (franco poste).

S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES,
Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).